



Organisation des oraux en langue anglaise en 3ème

publié le 16/04/2015

Descriptif :

Les oraux en langue anglaise sont programmés le mardi 12 mai 2015.

Les oraux en langue anglaise sont programmés le mardi 12 mai 2015 pour tous les élèves de 3ème.

Les élèves ont un courrier d'information sur cette organisation à vous transmettre : les cours des élèves de 3ème de cette journée sont annulés au profit de la passation des oraux.

Les élèves sont convoqués soit le matin, soit l'après midi.

- ▶ Les élèves convoqués le matin doivent être présents dès 8h30 et jusqu'à 12h30
- ▶ Les élèves convoqués l'après midi doivent être présents dès 13h30 et jusqu'à 17h10

Les élèves seront accueillis dans des salles de travail. Ils doivent se munir de leurs affaires de mathématiques, français, histoire géographie et éducation civique afin de préparer le DNB.

Pour toute l'heure correspondant à l'heure de convocation, les élèves concernés se présentent devant le jury composé de d'un professeur d'anglais, soit du collège Jean Rostand de Thouars, soit du collège Joachim du Bellay de Loudun.

Dans tous les cas, les élèves demi-pensionnaires peuvent prendre leur repas.

Pour les élèves convoqués le matin, vous pourrez demander (sur la convocation) une autorisation de sortie aux horaires habituels d'ouverture du portail piéton (12h30/13h50/15h10/16h05). Ces demandes ne sont valables que si vous prenez en charge votre enfant ou l'autorisez à rentrer par ses propres moyens

Si votre enfant prend les transports scolaires à 17h10, vous ne n'avez pas à l'autoriser à sortir.

L'équipe de direction



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.